

Image de calme du village sous les quelques centimètres de neige Image de sérénité attendue pour cette nouvelle année. Que 2017 vous soit meilleure!

Image hivernale

Pendant ces jours de fêtes nous avons tenté d'oublier nos contraintes personnelles, les menaces nationales et internationales, les souvenirs douloureux et en ce début de janvier concentrons nous pour un beau début d'une nouvelle année.

En 2017 le conseil municipal continuera d'avancer sur les différents projets. Le local technique qui verra le jour cette année malgré des aléas (à lire dans ce bulletin), offrira au personnel technique le meilleur environnement de travail possible. Nous avons prévu de refaire la clôture de la piscine ainsi que l'étanchéité de la toiture terrasse, ces travaux faisant l'objet d'une subvention du conseil départemental. Nous souhaitons engager une rénovation thermique des studios en location car ces habitations se dégradent très vite, il faut améliorer leur habitabilité. Enfin, il restera encore des travaux au cimetière.

Les élus et moi même, vous souhaitons une très belle année 2017 et nous aurons l'occasion de vous l'exprimer directement lors de la cérémonie des vœux du 12 janvier prochain.

Fabienne Simian

SOMMAIRE

- Édito- Dates à retenir
- Extraits des derniers conseils municipaux
- Informations municipales
 - État civil
 - Participation citoyenne
 - Environnement
 - Culture

Dates municipales à ne pas oublier :

Vendredi **6 Janvier**, Concert en l'église du village, chants sacrés et profanes de tradition latine, slave, orientale..., Barbara Prechova, 20h (paf 7 ou 5€) suivi d'une rencontre gustative.

Le mercredi **11 janvier** salle communale : 19h, apéritif pour discuter du projet de « Rencontres Villageoises » coordonnées par le Collectif CRAIE. N'hésitez pas à venir discuter avec les artistes (info dans ce bulletin).

Le **Jeudi 12 Janvier, 18h** au restaurant du Furet, **vœux de la municipalité avec galette des rois.**

Le **dimanche 15 janvier, 12h** : repas annuel pour les anciens et ceux qui désirent partager ce moment, au Furet.

- **Demande de subvention** faite auprès du conseil départemental pour l'étanchéité de la toiture terrasse de la piscine, et la réfection de la clôture.
- Le haut du chemin de la Tournelle a été goudronné par la commune de Rochebaudin, les deux CM ont validé une convention pour l'entretien de cette partie du chemin.
- **Les tarifs 2017** ont été validés : location communales, augmentation selon l'indice de révision des loyers ; Pas de changement dans les tarifs piscine, camping et tennis. Les autres tarifs suivent l'augmentation du coût de la vie, soit 0,4 %
- Achat d'une lame de déneigement accepté à l'unanimité.
- Acceptation par le CM du changement des statuts de la CCDB.

Tarifs 2017

Gérance mensuelle du snack piscine : 500 €

Piscine: entrée adulte : 2,40 € entrée enfant (- 13 ans) : 1,20 € Carte 10 entrées adulte : 20 €

Carte 10 entrées enfant (-13 ans) : 10 €

Carte 10 entrées adulte extérieur village : 23 € Carte 10 entrées enfant extérieur village :11 €

Camping: Adulte 2,80 €

Enfant (moins de 13 ans) 1,60 €

Emplacement 2,20 €

Voiture 1,80 € Electricité 2,50 €

Garage mort hors saison 2,00 €

Garage mort en saison 3,60 €

Tennis: Location horaire du court 5 €

Abonnement annuel adulte 50 €

Abonnement annuel (-20 ans) 30 €

Abonnement annuel famille 4 personnes 90 € Location du court 1 semaine (10 h) 40 €

Droit de branchement réseau AEP : 1165,24 €

Droit de branchement réseau assainissement

maison neuve : 3177,95 €

Concession cimetière : 30 ans : 37,07 € / m² -

50 ans: 58,25 €/m²

Concession colombarium: 15 ans: 317,78 € -

30 ans : 349,56 € Redevance eau :

abonnement annuel 63,53 €

consommation 1,089 €/m³

Redevance assainissement:

abonnement annuel 34,94 €

consommation 0,762 € /m³

Locations habitations:

3 catégories : 234,04 € , 272,07 €, 466,29 €

CCAS: demande d'aide pour une action sociale en mairie par courrier ou ccas.eyzahut@orange.fr

Enquête pour le déplacement des OM : vous trouverez plus loin l'explication de cette enquête.

Un grand merci pour votre participation,

Sur 55 questionnaires distribués :

33 pour

8 contre

4 sans opinion

Ouverture de la mairie au public :

Mardi et Vendredi 8H30 -12 h

04 75 90 16 35 mairie.eyzahut@orange.fr

Permanences des élus le samedi matin de 10h à 12h : 14/01 - 28/01 -11/02 - 25/02 - 11/03 -25/03 - 08/04...

Tel du maire : 0782064342 Tel adjoint travaux : 0687018858

Prochains conseils municipaux :

Informations municipales - Travaux

Information concernant le local technique :

Dans le bulletin de printemps 2016, nous vous avions annoncé la construction d'un local technique avec une salle à l'étage, projet qui d'après les données établies avec le bureau d'études correspondait au budget prévu pour lequel nous avions 80 % de subventions.

Suite à l'appel d'offre et la mise en concurrence puis l'ouverture des plis, les montants obtenus étaient très supérieurs aux estimations annoncées par le bureau d'études. Aussi nous avons pris la décision d'abandonner ce projet et de le retravailler de manière à rester dans le budget prévu.

Dans le premier projet, le local devait se situer à l'emplacement de l'actuel garage et nécessitait un terrassement très coûteux, mal estimé par le bureau d'études.

La meilleure solution consiste à construire le local à l'emplacement actuel des colonnes de tri et des bacs à ordures. Lors de la réflexion, la possibilité du déplacement des OM en dehors du centre du village est apparue (au niveau de l'épingle sur la RD183), et nous avons demandé l'avis aux habitants permanents ; mais nous avons également consulté le service déchets de la CCDB et la direction des routes pour nous assurer de la faisabilité du projet.

Nous nous orientons donc vers la construction d'un local technique avec atelier, garage, sanitaires et petit espace bureau. Nous répondrons ainsi à un des objectif que nous nous étions fixé : donner au personnel technique communal les moyens de travailler dans des conditions d'hygiène et de sécurité convenables, tout en améliorant l'aspect visuel et esthétique de l'entrée du village.

Inauguration de la mairie le 19 septembre 2016

La mairie a été inaugurée en présence de Marie-Pierre Mouton, 1ere vice Présidente du conseil départemental, nos conseillers départementaux Corinne Moulin et André Gilles, le Président de la communauté des communes Dieulefit-Bourdeaux Jean-Marc Audergon, les maires et représentants des communes voisines (La bégude de Mazenc, Poët laval, Pont de Barret, Rochebaudin, Salettes, Souspierre), les élus, le personnel, les entreprises, le bureau d'étude, le CAUE, les gendarmes et bien sur vous tous, habitants et utilisateurs de cet établissement public. Le beau temps a été au rendez vous.

Pour rappel : les travaux ont portés sur la rénovation thermique et électrique (mise en sécurité), le remplacement du mode de chauffage par une solution moins énergivore, la restructuration de l'accueil, la création d'une salle d'archive et la mise aux normes d'accessibilité à tous les publics de la mairie et des toilettes publiques.

Côté finances :

Coût estimé en 2015 pour la mairie seule	87 700 € HT
Coût réel	84 722 € HT
Subvention conseil départemental 70 %	59 305 €HT
Subvention Etat DETR 10 %	8 472 € HT
Coût pour la commune	16 845 € HT



Environnement

Affouage: il reste des coupes de bois, inscrivez vous en mairie si vous en voulez une.

La coupe des arbres morts et des buissons envahissants a été faite chemin des ouvrières afin de nettoyer le fossé qui longe la route. M Sébastien Delleaud n'a pas souhaité signer une nouvelle convention avec la commune et donc ne fera plus le déneigement. Aussi la commune a acheté une lame à monter sur le 4x4.

Il reste de votre responsabilité de vous équiper correctement pour faire face à des épisodes neigeux et le déneigement se fera comme avant en fonction de la quantité de neige tombée. Nous ferons en sorte que les voies communales soient dégagées au mieux.

La commune éteint les éclairages publics sur les quartiers Village et Furet de 23h à 7h sauf luminosité trop faible ou dérèglement des horloges ! Nous sommes référencés sur le site NuitFrance, comme 2006 autres communes.

Cimetière

Les travaux de réaménagement du cimetière ont commencé.

Les exhumations de 19 tombes en terrain commun ont été faites par l'entreprise de pompes funèbres des Compagnons de Dieulefit.

Les restes mortuaires ont été incinérés et les cendres recueillies seront dispersées dans le Jardin du Souvenir en cours de réalisation. La seconde série d'exhumations aura lieu plus tard.



Ce réaménagement permet de libérer des concessions déjà vendues et de la place pour de futures concessions ou des tombes en terrain commun.

Nous vous prions de nous excuser du désagrément causé par ces travaux qui rendent une partie du cimetière difficilement praticable Dès que le terrain sera stabilisé, les allées seront remises en état.

Rappel : Tous les travaux dans le cimetière, même sur des concessions existantes, ne peuvent être entrepris sans une autorisation de la mairie. Cette autorisation concerne les travaux tels que : pose de plaques, de bordures, de monuments, dépôt d'urnes ou dispersion de cendres, etc...

Autre info environnement : la station d'épuration est régulièrement obstruée par des lingettes.... ne jetez pas les lingettes même dites biodégradables (cela prend des mois!!) dans les toilettes, privilégiez la poubelle.. merci pour le personnel et l'environnement.

Culture



Pour les Journées Européennes du Patrimoine, la commission tourisme culture a préparé une exposition basée sur le bâtiment de la mairie, intitulée : Bâtir ensemble une mairie pour l'avenir du village.

Cette exposition a été inaugurée le même jour que la mairie et a permis de montrer à travers les archives de la commune, l'évolution du bâtiment au cours du temps, depuis sa construction jusqu'à aujourd'hui : d'une école de la troisième république à une mairie du XXIeme siècle.

Depuis, l'exposition permanente a repris sa place. Avec pour thème le patrimoine bâti, elle montre aux visiteurs qu'Eyzahut a une vie, une histoire écrite par tous ces gens qui y ont vécu, travaillé, qui y sont morts. Le patrimoine de la commune est riche. Ici, pas de monument historique réputé et de grande valeur, simplement un patrimoine utile, mis à la disposition de tous et enrichi au fil du temps par le travail et la persévérance de ceux qui nous ont précédé.

Exposition Sly Driencourt

Cette artiste peintre a exposé dans l'église du 17 au 24 septembre.

Elle était satisfaite de la participation du public, qui a pu acheter ses œuvres originales et colorées.



PROJET Rencontres villageoises 2017

Les artistes du Collectif CRAIE en contrat avec la communauté des communes sont à miparcours de leur résidence sur le territoire.

Nous les avions croisés à Eyzahut lors de La Boucle, randonnée pédestre et itinérante, au printemps 2016. Ayant trouvé notre accueil sympathique, ils nous proposent, pour cette deuxième partie, un nouveau projet. Au mois de mai 2017, deux villages voisins apprendront à mieux se connaître en partageant une journée. Pour notre part, nous serons mariés à Poët-Laval.

Les animations de cette journée seront préparées dés le mois de janvier par tous les volontaires des deux villages au cours de différents ateliers animés par les artistes du collectif : concert cuisine (pour les percussionnistes), soirée mythologie (pour les amateurs d'histoires, vraies ou fausses), atelier d'écriture, atelier théâtre, atelier « le son du village » (pour les chanteurs et les instrumentistes), atelier chorégraphie.

Le mariage entre nos deux villages aura lieu le dimanche 14 mai au Poët-Laval.

Pour d'autres informations et précisions quant aux dates et au contenu des différents ateliers, venez rencontrer les artistes le **mercredi 11 janvier à la salle communale à 19 heures**. Ce sera également l'occasion de suivre la première « soirée mythologie » au cours de laquelle chacun pourra raconter les légendes du village ou en inventer de nouvelles. Nous pourrons ainsi les comparer et les enrichir avec celles des habitants du Poët-Laval qui sont bien entendu cordialement invités. Tout cela autour d'un apéritif suivi d'une soirée crêpes ou galettes.

État Civil

Nous avons appris le décès de Mme Hélène Espiard, épouse de Roger Espiard.

D'autres habitants sont partis aussi, M Marcel Bernard et M Eric Lejeune, tous les deux en octobre.

Cette année au printemps, la famille Roy a perdu Antonin, 8 ans, fauché sur un passage piéton, il ne viendra plus jouer en vacances à Eyzahut.

Nos pensées vont vers ces familles dans la douleur.

Participation citoyenne

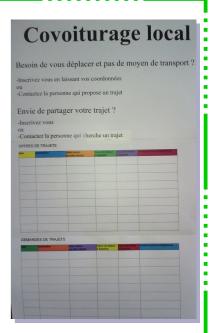
Réunion publique annuelle octobre 2016: ce fut l'occasion de présenter le bilan de l'année écoulée. Une information particulière a été amenée pour expliquer la notion de commune nouvelle et ce qui pourrait arriver dans l'avenir.

Un courrier a été adressé aux locataires pour une information concernant le renouvellement de la **peinture** des volets des locations communales et le choix entre 3 couleurs.

Enquête auprès des habitants pour le déplacement du point d'apport volontaire.

ECOLO et Convivial !!

Tableau
covoiturage: une
affiche dans le hall de
la mairie propose à
chacun de s'inscrire
pour soit proposer un
trajet, soit demander
un trajet. Il suffit
ensuite d'échanger
les N° de tel et
s'organiser!!!



Autres dates à retenir

ASSESSMENT TO THE PARTY OF THE



L'association des potes du four à pain propose une soirée « belote » et galettes le 7 Janvier à 20h

·

Divers :

La chasse sera fermée le second dimanche de janvier et fin février pour le sanglier.

La vente d'œufs et poulets Bio se poursuit tous les mercredis au village à la fontaine. Sandra est fidèle au poste malgré le froid ... Merci à elle de continuer de nous proposer ses gallinacés et dérivés, de Salettes.

Page facebook : https://www.facebook.com/eyzahut Page publique en libre accès pour des informations régulières. Site web communal : www.eyzahut.fr

Édition : Mairie d'Eyzahut 26160 Eyzahut - Direction de publication : la maire Fabienne Simian - Rédaction : les élus. Impression en mairie.